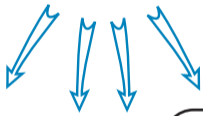




**Gestion de l'eau**  
S'organiser pour la mise en oeuvre des actions et le suivi du SAGE  
(solidarité, cohérence et coordination à l'échelle du bassin)



**Qualité des eaux superficielles**  
Maîtriser les pollutions pour reconquérir ou améliorer la qualité physico-chimique, bactériologique et biologique des eaux



**Qualité biologique des milieux**  
Mieux connaître les milieux  
Préserver et / ou améliorer les potentialités biologiques des milieux aquatiques et humides



**Milieux et espaces d'intérêt écologique**  
Protéger les milieux et espèces remarquables

**Alimentation en Eau Potable**  
Améliorer la qualité de l'eau distribuée  
Maîtriser les besoins en eau potable



**Bilan des ressources en eau**  
Organiser une gestion multi-usages (AEP, agriculture, hydroélectricité)  
Rationaliser l'exploitation des ressources

**Risque d'inondation**  
Affiner la connaissance des risques et de leur gestion  
Elaborer un projet de prévention à l'échelle du bassin pour assurer la sécurité des biens et des personnes

**Etat physique des cours d'eau**  
Entretien voire restaurer la qualité du milieu physique  
Limiter les impacts des ouvrages et aménagements sur les milieux

Synthèse : Orientations du SAGE Lot Amont